



LOURDES

28 au 31 Mars 2017

LA MISSION DE FRANCE EN 2017 - RELECTURE ET PERSPECTIVES

Présenté par Mgr Hervé GIRAUD,
Archevêque de Sens-Auxerre,
Prélat de la Mission de France,

LA MISSION DE FRANCE EN 2017 - RELECTURE ET PERSPECTIVES

« Dieu a envoyé son Fils dans le monde (...) pour que, par lui, le monde soit sauvé. » (Jn 3,17)

Introduction

L'histoire de la Mission de France s'écrit au fil des envois, des intuitions, des joies, des crises et des approfondissements. De nombreuses dates jalonnent ce parcours original, assez unique dans l'Église de France comme dans l'Église universelle. Quelques mois avant sa prochaine Assemblée générale (juillet 2017), il m'a paru important de faire un point sur la Prélature et la Communauté Mission de France. Peu de gens, peu de catholiques, voire peu d'évêques, connaissent vraiment la Mission de France et ce qu'elle est devenue. Un des *Documents Épiscopat* de 2014 en avait proposé un bilan. Ces quelques pages le résument, l'actualisent et le prolongent. L'initiative de créer la Mission de France étant venue de l'épiscopat, l'aspect **apostolique** demande d'être sans cesse remis au cœur de cette « *invention missionnaire* » voulue par le cardinal Emmanuel Suhard.

Histoire

Dès les années 1930, et plus particulièrement durant la Deuxième Guerre mondiale avec les prisonniers de guerre et le STO en Allemagne, l'Église prend conscience de la sécularisation de la société occidentale, de la déchristianisation des milieux ouvriers, de la désertification sacerdotale dans le monde rural en France, d'une grande différence du nombre de prêtres d'un diocèse à l'autre. Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, établit alors un constat et une proposition pour la Mission en France : « *Il y a un mur qui sépare l'Église de la masse. Ce mur il faut l'abattre pour rendre au Christ les foules qui l'ont perdu. (...) La Mission de France doit commencer par un Séminaire. (...) Les prêtres de la Mission de France seront sous la dépendance directe de l'évêque, dans chacun des diocèses où ils seront envoyés.* » Sous son impulsion, le **24 juillet 1941**, la Mission de France (*consociato cleri saecularis*) est fondée par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques. « *La Mission de France n'aura pas de limites tracées d'avance* ». Les prêtres devront être des hommes de la mission par le dialogue. Le Séminaire est créé le **5 octobre 1942**. Les prêtres formés relèveront du clergé diocésain avec un esprit plus missionnaire que pastoral. Le contexte est celui de l'Action catholique, de l'engagement des laïcs dans la mission. C'est aussi l'époque de Témoignage Chrétien, des Frères Missionnaires des campagnes, de Madeleine Delbrêl, du Père Voillaume, de Frère Roger de Taizé, des Fils de la Charité, de Jacques Loew, de l'Abbé Godin, du Chanoine Boulard...etc. La Mission de France doit alors porter l'évangile au cœur d'une relation avec ceux qui ne partagent pas la foi chrétienne. Elle est mise sous le patronage missionnaire de sainte Thérèse de Lisieux (nuit de la foi), puis de Charles de Foucauld (présence enfouie, frère universel). Dès le départ, des femmes proches de la spiritualité de Madeleine Delbrêl se joignent à ce courant missionnaire (Équipes féminines de la Mission de France, Équipes de Recherche et d'Engagement Missionnaire).

Le **1^{er} mars 1954**, Rome met fin à l'expérience des prêtres-ouvriers travaillant à temps plein. Mais, le **15 août 1954**, Pie XII signe la Constitution apostolique ***Omnium ecclesiarum sollicitudo*** et crée, non pas un diocèse, mais une **prélature territoriale nullius** (ne relevant d'aucun diocèse), ayant donc son propre territoire et son prélat ordinaire. Ce territoire est

celui de Pontigny, près d'Auxerre ; son abbatale cistercienne en devient la cathédrale ; la Mission de France est aussi désignée comme la prélatrice territoriale de la Mission de France ou de Pontigny. Elle compte déjà 50 équipes dont trois en Algérie et Tunisie. L'Assemblée générale de septembre 1955 regroupe 200 prêtres. Une **Loi propre** est approuvée le **19 novembre 1955** et promulguée par le **cardinal Achille Liénart**. De jeunes « *apôtres* », sensibles à ce monde d'incroyance et soucieux du dialogue et de la rencontre, se mettent résolument au service du monde rural et du milieu ouvrier (dans les usines, les cuisines, les laboratoires). La période est celle de l'enfouissement et de « *l'incarnation* » (M.-D. Chenu). En **1959**, Rome interdit les prêtres-ouvriers... avant d'autoriser leur redémarrage après Vatican II.

En **1969**, le conseil de la Mission de France démissionne à la suite de conflits de perspectives idéologiques avec la Mission ouvrière. Le Séminaire est fermé ; il ne rouvrira qu'en 1972 après une nouvelle Assemblée générale. Dès **1976**, la dimension internationale s'élargit : Cameroun, Tanzanie, Égypte, Chine...etc. Des équipes spécialisées sont envoyées dans les milieux de la mer, des BTP, parmi les saisonniers (tourisme, agriculture). Le Service Jeunes se développe. En **1986**, des équipes ouvertes aux laïcs se créent.

Le **18 juin 1988**, les évêques de France votent une nouvelle **Loi propre** conforme au nouveau code de droit canonique : « *La Mission de France a pour but de fournir aux ordinaires qui en manifestent le désir une contribution à l'effort missionnaire dans leur diocèse, en particulier pour faire face à des situations missionnaires auxquelles le clergé local ne peut répondre seul (...): elle constitue un **corps missionnaire spécifique de ministres ordonnés** au service de l'annonce de l'Évangile. Elle est un des signes par lesquels l'Église réalise une présence originale **dans les milieux sociaux et culturels les plus étrangers à la foi en Jésus Christ.*** » La Commission épiscopale assiste le prélat dans le gouvernement de la Mission de France, au nom de la Conférence des évêques de France (article 9). L'article 18 précise : « *Seuls les ministres ordonnés sont membres de la Mission de France.* » L'article 29 ouvre la porte aux « *laïcs nommément acceptés par l'évêque du diocèse* ». Et c'est ainsi que, le **2 décembre 1989**, sous l'impulsion du cardinal Albert Decourtray, une association privée de fidèles, *Galilée*, est créée. Des laïcs veulent être, avec les prêtres, collaborateurs de l'apostolat confié à la Mission de France. En **1993** a lieu l'ordination du premier **diacre** marié.

Entre 1996 et 2004, Mgr Georges Gilson donne une nouvelle impulsion à la Mission de France. Après le transfert du Secrétariat général de Fontenay-sous-Bois au Perreux-sur Marne, en **1997**, une **Ecole pour la Mission** est créée en **août 1999** afin de former ensemble prêtres, diacres et laïcs. S'ensuit en **2000** la rédaction du **Manifeste pour la Mission** qui ouvre la voie en **2002** à la naissance de la **Communauté Mission de France**. Cette « *communauté* » est ouverte à tous ceux et celles qui se reconnaissent dans ce *Manifeste* : chaque membre doit « *s'engager avec la Mission de France, dans une équipe de la Communauté Mission de France* ». Chaque engagé doit participer à la réflexion collective : « *la recherche commune* ». La Communauté Mission de France est composée d'**équipes de mission** (prêtres, diacres, laïcs) : une convention doit être signée entre la prélatrice et chaque diocèse particulier. La lettre de mission met en lumière un envoi. L'équipe de mission engage, pour sa part, le ministère apostolique.

Entre 2004 et 2015, Mgr Yves Patenôte conduit deux Assemblées générales (2007 et 2012) qui votent des orientations missionnaires dirigées vers les pauvres, l'international, les familles, l'écologie, la coresponsabilité, avec le souci de porter **la question de Dieu et celle du salut en Jésus-Christ** dans un monde qui n'est plus structuré pour l'entendre.

En **2016**, à Lyon, l'Université d'été sur « *Corps du Christ pour la multitude* » s'attache à clarifier les questions ecclésiologiques liées à la Communauté Mission de France pour mieux préparer une nouvelle **Assemblée générale** qui aura lieu en juillet 2017. Cette dernière, qui s'appuiera sur quinze Assemblées régionales, cherchera à proposer, dans un esprit de collaboration avec les évêques et sous leur impulsion attendue, des champs et des défis missionnaires, ainsi que des appels.

État des lieux

La Mission de France est présente dans **60 diocèses** de France, et principalement dans trois autres pays : Algérie, Maroc et Chine. La Prélature dénombre **116 prêtres et 17 diacres incardinés**. Seize prêtres exercent une activité professionnelle : facteur, maçon, agriculteur, éducateur, enseignant, chercheurs, aide à la personne...etc.

La Communauté Mission de France regroupe **90 équipes, 622 engagés** ; environ 60 prêtres et 24 diacres diocésains participent aux équipes de mission. Elle est présente dans la recherche, dans le journalisme, dans l'éducation nationale, dans le monde portuaire, dans le monde de la santé...etc. La Mission de France ne crée pas d'« *œuvres* » mais elle s'engage avec d'autres, ouvriers, migrants ou précaires, en participant à ce qui se vit déjà. La Prélature est aussi sollicitée pour des aumôneries nationales (MRJC, CMR, SGDF, Secours catholique, Prisons, Police et Humanisme, relations avec les musulmans...etc.).

Le **Séminaire** accueille **6 séminaristes** qui vivent soit un premier temps de formation en alternance (travail, vie d'équipe, cours), soit, après l'arrêt de leur travail professionnel, une vie en communauté à Ivry-sur-Seine (terre de Madeleine Delbrêl) tout en prenant des cours dans les facultés de théologie parisiennes.

La Mission de France a aussi développé des **Réseaux** où la réflexion théologique est déterminée par le terrain sociologique : santé, migrations, justice, « *science et foi* », divorcés-remariés...etc.

Un « **Pôle jeune** » coordonne une plateforme de dialogue avec le Service Jeunes, les Jeunes Professionnels, une « *Association Mission de France Jeunes* » et le Service des vocations. Pour des sessions ou les JMJ, ce Pôle promeut des partenariats avec la JOC, les SGDF, le MRJC ou Fondacio.

Originalité de la posture « Mission de France »

La Mission de France est connue pour sa **culture missionnaire singulière**, notamment pour le service des Églises locales. La priorité n'est pas d'abord le service des communautés déjà rassemblées ou des mouvements, mais le service de ceux qui sont loin de l'Église ou ceux dont l'Église est loin. Cette singularité est caractérisée par **trois objectifs** décrits dans le *Manifeste pour la Mission* : « *travailler à la justesse de l'attitude chrétienne, vivre en Église aux lieux de la rencontre et du dialogue, interpréter la foi chrétienne pour aujourd'hui* ».

Il n'est pas anodin que le premier objectif soit la « **justesse de l'attitude chrétienne** » : elle se manifeste dans une manière d'être présent dans les milieux de travail et dans la vie

ordinaire. Les membres de la Mission de France « *vivent, travaillent, prient et célèbrent la foi au milieu de réalités où le mur symbolique de séparation tient toujours, parfois bien loin de l'Église rassemblée.* » La Mission de France risque une parole de foi, la Parole de Dieu, à partir des paroles de vie reçues des autres. D'où sa pratique de la relecture et du retour de mission. Quelques attitudes évangéliques sont privilégiées : la rencontre, le dialogue, la présence fidèle, la réciprocité, l'écoute, l'altérité, la gratuité, la prière ordinaire, la fraternité universelle (l'autre est toujours perçu, d'abord, comme un frère). Celles-ci peuvent paraître communes mais l'analyse des pratiques réelles vérifie qu'elles sont vraiment vécues à la Mission de France. Elle a la passion de vivre l'Évangile dans la même proximité que Jésus a vécue avec les gens de son temps.

Le deuxième objectif consiste à « **vivre en Église aux lieux de la rencontre et du dialogue** ». La Mission de France porte la question de la foi en Jésus-Christ **de l'intérieur même de son rapport au monde**. Elle a une manière de **vivre la foi là où on ne l'attend pas**, en étant non seulement consciente que l'Esprit nous précède et travaille déjà en ce monde, mais que les autres peuvent nous révéler quelque chose du mystère de Dieu. Elle est loin de tout repli identitaire. Il s'agit de porter « *un ministère d'inquiétude missionnaire* », de « *donner le signe qu'il manquera toujours quelqu'un à la table eucharistique pour partager la faim du vrai pain et la soif du bon vin des noces* », pour reprendre des expressions de Mgr Pontier.

Le troisième objectif, « **interpréter la foi chrétienne pour aujourd'hui** », puise son originalité dans une réelle mise en œuvre collective d'une relecture théologique de la mission vécue. Les « *retours de mission* » favorisent une réflexion inductive, nourrie par les Écritures et la Tradition. La Mission de France pratique la théologie d'une manière particulière : l'endroit où on est enraciné est notre lieu théologique. Pour penser l'avenir, alors que nos outils théologiques peinent à analyser la complexité imprévisible du monde actuel, la Mission de France met en œuvre des **Universités d'été** qui manifestent l'importance de la « *recherche commune* » : il s'agit bien de comprendre ce que l'Esprit dit à l'Église pour notre temps.

Évolutions de la Mission de France

La Mission de France est née d'une volonté épiscopale. Elle n'est ni un diocèse de plus, ni une Église parallèle, ni une Église alternative offerte aux déçus d'un évêque ou d'un curé. Elle n'est pas un mouvement de plus. Elle n'est ni le Secours catholique, ni le Prado, ni un institut religieux, ni une association publique de fidèles, ni une communauté charismatique, ni une association d'inspiration chrétienne comme ATD Quart Monde, ni une association mixte comme Coexister. Elle n'est pas d'abord et directement au service des pauvres, des migrants, des précaires, mais elle relaie la **question de Dieu** et du salut en Jésus-Christ en s'associant avec des lointains, à partir des sans voix, des pauvres...

Les **prêtres** ont approfondi une conscience missionnaire par une présence au monde, par un travail au milieu de gens très différents, par un regard au-delà des frontières, vers « *les plus étrangers* », en acceptant de se mettre en insécurité. Les prêtres ne sont pas envoyés pour « *combler des trous* » dans des déserts ruraux : ils vont vers des lieux missionnaires. Autrefois très nombreux dans le travail professionnel, ils n'y sont plus actuellement qu'une vingtaine. Avec de nouvelles générations de prêtres et de séminaristes, les perspectives sont en train de changer. Tout en restant dans le registre de la gratuité, les prêtres deviennent une

force de pointe et non une force d'appoint. Ils engagent l'Église et sa recherche spirituelle. La Mission de France développe de belles figures de prêtres : ils essaient d'être apôtres autant que pasteurs, sans qu'il soit effectivement besoin de les opposer ! Depuis la création de la Communauté Mission de France, en 2002, treize prêtres ont été ordonnés.

Mais la grande évolution post-conciliaire de la Mission de France est celle du passage de **clercs diocésains missionnaires** à des **équipes de mission**. On est passé d'un « *corps missionnaire spécifique de ministres ordonnés* » à une « *Communauté Mission de France* » (2002) et donc un « *corps différencié* ». En créant ainsi une « *Communauté* » - appellation qui ne fait toujours pas aujourd'hui l'unanimité - la structure du signe a été modifiée. La question ne porte pas sur le statut des fidèles ou sur le rapport prêtres/laïcs mais sur le positionnement missionnaire, sur le fait d'être envoyés, engagés pour participer ensemble à l'apostolat. La Mission de France ne cherche pas d'abord à illustrer la réciprocité hommes/femmes ou clercs/non-clercs, mais la participation originale des « *équipes de mission* » au ministère apostolique de l'Église. Ce ne sont plus les prêtres qui disent seuls l'apostolicité mais des équipes de mission : elles « *engagent* » le ministère apostolique de la Prélature. La Mission de France veut signifier que l'Église est non seulement « *une, sainte, catholique* » mais aussi « **apostolique** ». Elle porte l'apostolicité non seulement parce qu'elle est reliée aux successeurs des apôtres mais aussi parce que tout « *disciple missionnaire* » doit vivre en se sachant envoyé, à l'image de Jésus, l'unique Envoyé du Père : « *Au cœur de la Communauté Mission de France, les équipes de mission et les incardinés à la Mission de France portent de façon spécifique la responsabilité apostolique confiée à la Mission de France.* » (Extrait du *Manifeste de la Mission de France*). La Mission de France, qui allie de manière originale un **envoi hiérarchique et une culture participative** - par les Assemblées générales et diverses consultations - rappelle qu'un chrétien doit effectivement devenir « *disciple missionnaire* », mais qu'il n'est pas à son compte, que tout ne vient pas de la base ou d'un vote démocratique, que chacun est envoyé par l'Esprit. La question fondamentale est donc celle de l'apostolicité. En ce sens, elle interroge les évêques. Les lettres de mission données aux équipes de mission et la convention – toutes deux signées par le prélat et l'évêque diocésain - manifestent cette originalité apostolique. En lien avec des évêques diocésains, le prélat de la Mission de France envoie liturgiquement des ministres et des équipes de mission qui s'engagent avec un monde qui ne les attend pas forcément et qui partagent leur foi auprès des non-croyants. La Prélature Mission de France est donc devenue, de fait sinon de droit, la Communauté Mission de France, Église particulière, « *laboratoire* », Église singulière gardant une inquiétude missionnaire.

Quelques questions aux évêques avant l'Assemblée générale 2017

La prochaine Assemblée générale de la Mission de France aura donc lieu du 13 au 16 juillet 2017, près d'Angers. Elle sera l'occasion de réaffirmer que la Communauté Mission de France est envoyée par la Conférence des évêques, avec une responsabilité apostolique dans le sens initié par Vatican II : « *Les laïcs peuvent, de diverses manières, être appelés à coopérer plus immédiatement avec l'apostolat de la hiérarchie...* » (LG 33). Les *champs* missionnaires pour témoigner du Christ sont nombreux : monde du travail, familles, jeunesse, éducation, précarités, quartiers populaires, migrations, civilisation numérique, sauvegarde de la création, culture, quêtes spirituelles ou d'espérance... Mais il ne s'agit pas tant de désigner des *champs* missionnaires que des *défis* apostoliques, et surtout de faire sentir ce souffle originel et spirituel. Si nous souhaitons que demeure l'intuition première, il ne suffira pas de dire : « *Nous*

vous faisons confiance. Allez vers les périphéries existentielles. » ! Il faut que nous le signifions pour que tous perçoivent que l'esprit apostolique est structurant de la Mission de France.

La question des ministères demeure une forte préoccupation dans l'Église en France (ministres de la Parole, « *ministère des femmes* » ...etc.). La Communauté Mission de France est convaincue que les prêtres sont nécessaires, qu'elle n'existe pas sans un appel constant au ministère de prêtres et que des ministres au travail sont eux aussi nécessaires. **Si nous voulons continuer à donner une impulsion apostolique, pouvons-nous exprimer ce qu'apporte la Communauté Mission de France à l'Église ? Ce que nous attendons d'elle ? Où est-elle d'abord attendue ? Comment conjuguer besoins diocésains et transversalité ? Quels accents mettriez-vous pour sa mission : présence « *hors les murs* », intelligence de la foi, souffle évangélique, culture de l'appel... ?**

Vos réponses sont très attendues par la Prélature et la Communauté Mission de France.